



CENTRE DE FORMATION
EN MÉDIATION
CHORÉGRAPHIQUE

Procédures d'admission et conditions générales

Les études peuvent se suivre en **Formation Complète** pour le Diplôme (20h par semaine) ou selon un rythme personnel par **Sessions** avec ou sans intention de diplôme.

ADMISSION : Elle s'effectue sur **entretien et test d'admission**. Cette présélection permet d'établir un plan de formation tenant compte des acquis des candidats, de leur projet professionnel et de leurs disponibilités.

Joindre le Centre : *via le site, par mail ou par téléphone et envoyer **votre CV et Lettre de motivation** à freedancesong@free.fr, en y joignant le bulletin détachable ci-dessous.* Vous serez contacté par retour pour fixer la date du **test d'admission**.

Pour la Formation Complète un stage préparatoire permettra de confirmer avant la rentrée en formation, la motivation et les aptitudes des candidats à suivre le programme convenu.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : Suite à son admission, une convention de formation est conclue entre le Centre et le futur stagiaire et le cas échéant, son financeur. À l'expiration du délai de rétractation, le stagiaire peut confirmer son inscription définitive auprès de l'administration du Centre. Le montant de l'inscription annuelle comprend : l'adhésion à l'Association Free Dance Song / l'affiliation à la Fédération Française de Danse / les frais de dossier correspondants au programme établi pour l'année. Un acompte de 30% du montant des frais pédagogiques est versé à l'entrée en formation et le solde des frais est mensualisé.

EVALUATIONS : Après cinq semaines de formation, une appréciation de leur aptitudes corporelles et artistiques est remise aux stagiaires. Elle permet si besoin est, d'apporter des modifications au planning prévu. Les études sont évaluées chaque semestre, sous forme d'examens pour les cours techniques et de contrôles pour les matières théoriques et pratiques. Elles sont complétées régulièrement par des entretiens pédagogiques individuels et appréciations écrites des formateurs.

VALIDATION DES ETUDES : LE DIPLOME FREE DANCE SONG : DANSE ET MEDIATION CHOREGRAPHIQUE s'obtient en se présentant à l'examen de fin d'études. Pour s'y présenter il faut avoir validé le niveau technique de danse requis, le stage d'insertion professionnelle, ainsi que les sessions théoriques et pratiques obligatoires.

REGLEMENT INTERIEUR : Toute personne fréquentant le Centre doit adhérer au Règlement Intérieur qui lui est remis lors de son inscription.

FINANCEMENTS : des aides financières sont possibles en fonction de votre statut.

- Demandeurs d'emploi : Adressez-vous à POLE EMPLOI, votre conseil régional, votre collectivité locale.
- Salariés : vous pouvez solliciter une prise en charge auprès de votre employeur, votre OPCO dans le cadre de la Formation Professionnelle continue

PRIX DES FORMATIONS

- Formation Complète sur deux ans (2022 - 2024) : 8 638 euros
- Formations Libres (par Unité de Formation) : de 15 à 20 euros/h
- *Bulletin à découper, compléter et envoyer accompagné des pièces demandées à FREE DANCE SONG*

DEMANDE D'ADMISSION EN FORMATION FREE DANCE SONG

Nom & Prénom

Date et lieu de naissance.....Mail.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Téléphone.....

Je demande mon admission pour : LA FORMATION EN MEDIATION CHOREGRAPHIQUE FREE DANCE SONG

Date de l'audition

(vous devez prendre RDV par mail ou téléphone)

DATE ET SIGNATURE

Je joins à ce bulletin :

- Mon CV avec **photo d'identité**.
- Ma lettre de motivation.
- Un chèque de 45 euros à l'ordre de FREE DANCE SONG.
- Une enveloppe vierge affranchie à 20 g.